



NATHAN BATTAMS
RUSSELL MANN

COUP D'ŒIL **SUR LES**

FAMILLES DES MILITAIRES ET DES VÉTÉRANS AU CANADA



L'Institut Vanier de la famille est un organisme de bienfaisance national et indépendant, dont les activités visent à mieux comprendre la diversité et la complexité des familles, ainsi que la réalité de la vie de famille au Canada. L'Institut propose un vaste éventail de publications, d'initiatives de recherche, de présentations et d'interactions dans les médias sociaux afin de mieux comprendre comment les familles interagissent avec les forces socioéconomiques, contextuelles et culturelles, dans quelle mesure elles les influencent et comment elles réagissent à celles-ci.

Auteurs

Nathan Battams
Russell Mann

Révision linguistique, correction d'épreuves et traduction

Services linguistiques Veronica Schami inc.
www.veronicaschami.com

Publication

L'Institut Vanier de la famille

Conception graphique

Denyse Marion
Art & Facts Design Inc.
www.artandfacts.ca

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
613-228-8500
www.institutvanier.ca

© 2018 L'Institut Vanier de la famille

L'Institut Vanier de la famille autorise l'impression d'extraits de la présente publication pour servir de documentation dans le cadre de conférences, de séminaires ou en classe, à condition d'en mentionner la source. L'Institut permet aussi de citer la publication dans les éditoriaux et dans les émissions de radio ou de télévision. Cependant, tous les autres droits sont réservés et tout autre usage partiel ou intégral de la publication est interdit sans le consentement écrit de l'Institut Vanier de la famille.

Comment citer ce document :

BATTAMS, N., et R. MANN. (2018). « Coup d'œil sur les familles des militaires et des vétérans au Canada » dans *Coup d'œil sur les statistiques*. L'Institut Vanier de la famille. (Page consultée le [date] sur le site [URL])

Il s'agit d'une version mise à jour du document *Coup d'œil sur les familles des militaires et des vétérans au Canada*, publié initialement en novembre 2016. Le document original est archivé, mais demeure disponible sur demande.

Diversifiées, fortes et résilientes, les familles des militaires et des vétérans au Canada sont la fierté de notre pays. Les membres de ces familles assument des responsabilités importantes dans leurs milieux de travail et leurs collectivités, ainsi que pour l'ensemble de la société, et y entretiennent des relations enrichissantes.

Environ neuf familles de militaires sur dix (85 %) vivent au sein d'une collectivité civile¹, où elles ont accès et peuvent s'en remettre au même éventail de programmes et de services que les civils, notamment des services aux aînés et de garde d'enfants, des programmes de santé et de santé mentale, des services communautaires récréatifs et de loisirs, des programmes reliés à l'éducation et d'autres à l'emploi. Toutefois, ces programmes et services sont généralement offerts par des professionnels et des intervenants civils qui connaissent souvent mal les facteurs de stress associés à la vie des militaires, de même que les répercussions sur les conjoints et les enfants².

La « vie militaire » est souvent caractérisée par la mobilité, l'éloignement et le risque de maladie, de blessure ou de mort. La littératie militaire favorise la compréhension des professionnels et des intervenants relativement aux réalités uniques des membres des Forces armées canadiennes (FAC), des vétérans et de leur famille, et de ce qui caractérise leur mode de vie.



En 2017, on comptait environ 60 600 familles de militaires des FAC au sein de la Force régulière et de la Force de réserve³ au Canada et à l'étranger (soit 42 500 familles au sein de la Force régulière et 18 000 familles dans la Force de réserve)⁴.

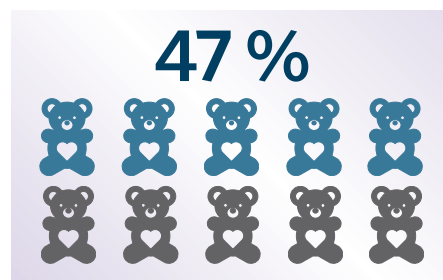
La plupart de ces familles (96 % ou environ 58 400) étaient affectées au Canada (soit 40 200 familles de la Force régulière et 17 900 familles de la Force de Réserve)⁵.

En 2017, la population des familles de militaires au Canada s'élevait à plus de 190 600 personnes⁶ :

- 58 200 membres des FAC
- 49 400 partenaires des FAC
- 78 000 enfants de moins de 18 ans⁷
- 5 000 personnes à charge (parents, frères et sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, etc.)



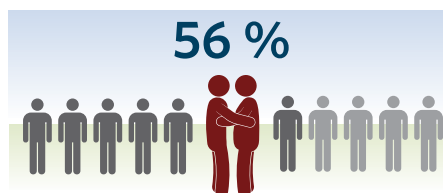
En mars 2018, le Canada comptait environ 601 000 vétérans des FAC⁸.



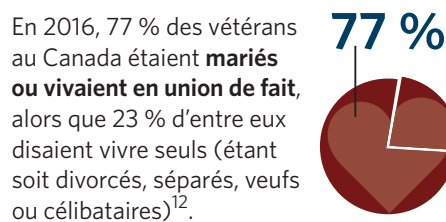
Près de la moitié (47 %) de l'ensemble des membres de la Force régulière ont des enfants de moins de 18 ans (soit 75 % des couples et 20 % des parents seuls des FAC)⁹.



En 2016, environ 30 % des vétérans au Canada avaient des enfants de moins de 18 ans¹⁰.



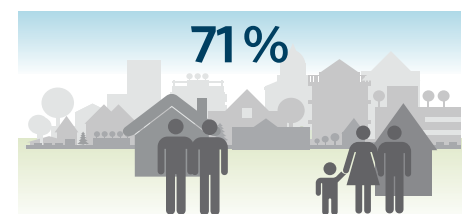
La plupart des membres des FAC sont engagés dans une relation sérieuse : 56 % d'entre eux déclaraient en 2017 qu'ils étaient mariés ou vivaient en union de fait, et 44 % disaient plutôt vivre seuls (étant divorcés, séparés, veufs ou célibataires)¹¹.



En 2016, 77 % des vétérans au Canada étaient mariés ou vivaient en union de fait, alors que 23 % d'entre eux disaient vivre seuls (étant soit divorcés, séparés, veufs ou célibataires)¹².

La grande majorité des familles des militaires et des vétérans vivent aujourd'hui au sein de collectivités civiles

Au milieu des années 1990, 80 % des familles des militaires au Canada vivaient sur une base militaire, où elles avaient facilement accès au soutien offert par les Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM). Les CRFM offrent des programmes et des services « informés sur la vie militaire » qui soutiennent divers aspects de la vie familiale, tels que les soins aux enfants, les soins familiaux, l'emploi, l'éducation et le soutien en santé mentale. Au milieu des années 2010, cette proportion n'était plus que de 15 %^{13,14}. Toutefois, en 2016, 83 % des conjoints de militaires disaient habiter à moins de 30 minutes de route d'une base militaire¹⁵.



En 2018, 71 % des membres des FAC interrogés affirmaient avoir choisi de vivre à l'extérieur de leur base militaire au moment de leur dernière réinstallation, et ce, principalement parce qu'ils souhaitent être propriétaires (ou l'étaient déjà) de leur propre maison et préféraient vivre dans la collectivité civile. Toutefois, le quart d'entre eux auraient préféré un logement militaire¹⁶.

Diversifiées, fortes et résilientes, les familles des militaires et des vétérans au Canada sont la fierté de notre pays.

Les éloignements fréquents et la mobilité élevée touchent plusieurs familles de militaires

Confrontées à des déménagements répétés, les familles des militaires n'ont pas souvent voix au chapitre dans le choix du lieu ou du moment de leur affectation, ni de la durée des séjours. À chaque nouvelle installation, plusieurs de ces familles doivent nouer de nouvelles relations au sein des collectivités et « attendre leur tour » pour accéder aux ressources. Comme en témoignent des membres de familles de militaires dans de nombreuses recherches, l'accès aux services médicaux, le réseau de soutien social et l'emploi pour les conjoints des militaires seraient les aspects les plus difficiles à rétablir à la suite d'une réinstallation¹⁷.

Les déplacements d'une province à l'autre peuvent avoir d'importantes répercussions sur les familles puisque plusieurs services essentiels sont de compétence provinciale, comme les soins de santé, l'éducation et les services de garde d'enfants. C'est d'ailleurs ce que révèle une étude de 2013 dans laquelle les conjoints des militaires désignaient les réinstallations comme étant globalement le plus grand défi pour les familles de militaires¹⁸.

De plus, en raison des déploiements, les militaires des FAC sont appelés à être séparés de leurs proches plus fréquemment que ne le sont les autres familles au Canada.

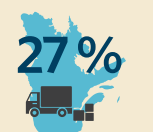


Chaque année au Canada, environ 10 000 familles de militaires déménagent en raison d'affectations, 8 000 d'entre elles se réinstallant dans de nouvelles provinces¹⁹.

30 % de tous les déménagements interprovinciaux se font vers l'Ontario²⁰.



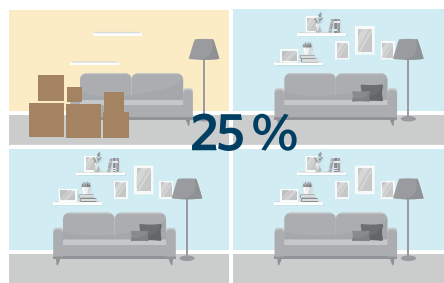
27 % de tous les déménagements interprovinciaux se font vers le Québec²¹.



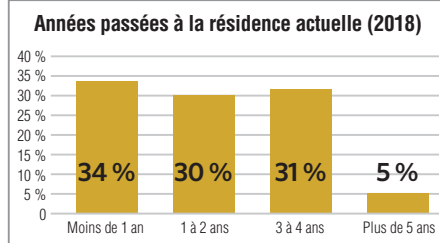
Confrontées à des déménagements répétés, les familles des militaires n'ont pas souvent voix au chapitre dans le choix du lieu ou du moment de leur affectation, ni de la durée des séjours.



En 2018, parmi les membres de la Force régulière des FAC interrogés, plus du tiers (34 %) affirmaient avoir dû déménager au moins quatre fois pour des affectations militaires au cours de leur carrière²².



Chaque année, on estime qu'un quart de l'ensemble du personnel de la Force régulière au Canada est appelé à déménager^{23, 24}.



Source : Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (mai 2018).



En 2016, 41 % des membres des FAC interrogés déclaraient avoir été **déployés au cours des trois dernières années** et 14 % disaient être **revenus d'un déploiement au cours de la dernière année**. Le temps de déploiement moyen était de **3,9 mois**²⁵.

En 2016, environ 10 % de l'ensemble des membres des FAC ont fourni des soins à des parents vieillissants ou à des proches adultes atteints d'un handicap; près des huit dixièmes d'entre eux (77 %) ont aussi des enfants à la maison²⁶.



Parmi les membres de la Force régulière interrogés ayant apporté des soins à un parent vieillissant, 21 % affirmaient que cela affectait la capacité de leur famille à faire face au déploiement²⁷.

Les enfants des militaires sont touchés par les réinstallations, mais ils font preuve de résilience et la plupart d'entre eux s'adaptent rapidement

Des études montrent que si la plupart des enfants des militaires trouvent la réinstallation stressante (en particulier les adolescents, pour qui les relations entre pairs jouent un rôle plus important dans leur identité et leur réseau de soutien social), ils s'avèrent résilients et ce stress diminue généralement dans les six mois suivant le déménagement²⁸.



En 2016, seulement un dixième (10 %) des parents des FAC interrogés affirmaient que leurs enfants « avaient des difficultés à s'adapter après un déménagement/une réinstallation », tandis que **près de la moitié (47 %) d'entre eux affirmaient n'avoir éprouvé aucune difficulté**²⁹.

La transition vers les collectivités civiles a eu des répercussions sur la **réalité scolaire des enfants des militaires**. La plupart d'entre eux fréquentaient auparavant les écoles encadrées par le ministère de la Défense nationale (qui n'existent plus)³⁰, et fréquentent désormais des écoles civiles, où les éducateurs, les conseillers en milieu scolaire et leurs pairs ne comprennent pas nécessairement leur réalité et ne savent pas toujours comment les aider.



De nombreux parents ont exprimé leur inquiétude à cet égard. Ainsi, plus de la moitié (54 %) des conjoints des FAC interrogés ont déclaré avoir le sentiment que « les enfants des militaires sont désavantagés par la **méconnaissance de la réalité des militaires dans les écoles civiles publiques** »³¹.

La réinstallation peut avoir des **incidences sur le rendement scolaire** des élèves, surtout si le déménagement a lieu en milieu d'année ou au-delà des frontières provinciales, car les progrès scolaires peuvent être affectés par les différences qui existent dans les programmes et les normes scolaires³².



Plus du tiers (36 %) des conjoints des FAC interrogés dont le **partenaire était malade ou blessé** déclaraient trouver la **plupart des journées « plutôt » ou « très » stressantes**. Les facteurs de stress les plus fréquemment cités sont le partenaire et son état de santé (ex. : physique, mental), la famille, le travail et l'armée (ex. : libération du partenaire pour des raisons médicales)³³.

Les membres des FAC disent passer le quart (24 %) de leur temps **hors du foyer en raison de leurs responsabilités militaires**³⁴.



En 2017, les deux tiers des membres de la Force régulière déclaraient avoir été **séparés de leur famille sur de longues périodes**³⁵.

Les familles des militaires et des vétérans ont accès à des services de proximité

Pour plusieurs familles de militaires, la forte mobilité est synonyme de **difficultés à obtenir des services de garde réglementés et de qualité pour leurs enfants**. À chaque nouveau déménagement, les parents militaires des FAC se retrouvent au bas des listes d'attente. Par ailleurs, ils doivent composer avec le fait que les services de soins à l'enfance disponibles sont généralement structurés selon un horaire de travail typique de huit heures et ne sont pas toujours adaptés à la réalité de la vie militaire, avec ce qu'elle comporte de tâches urgentes, de réinstallations et d'horaires irréguliers. Cette situation se manifeste de manière particulièrement marquée pour les 8,2 % des familles des FAC ayant des enfants avec des besoins spéciaux³⁶.



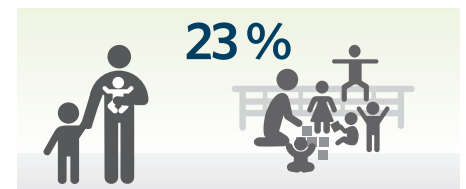
En 2017, les familles des militaires au Canada et à l'étranger comptaient 81 400 **enfants de moins de 18 ans**, dont la plupart (96 % ou 78 000 enfants) étaient au Canada³⁷.



En ce qui concerne les services de soins à l'enfance, les familles des militaires ont parfois difficilement accès à un **médecin de famille**. Bien que les Services de santé des Forces canadiennes (SSFC) offrent des services de soins médicaux et dentaires au personnel militaire, les **membres de leur famille n'ont pas accès aux médecins, aux dentistes ni aux autres professionnels des services de santé des FAC**. Ils doivent donc s'en remettre aux mêmes fournisseurs de soins de santé que la population civile.

En 2015, 44 % des conjoints des FAC interrogés déclaraient avoir eu de la **difficulté à rétablir leur accès aux services médicaux** après leur réinstallation³⁸.

En 2013, 24 % des conjoints de militaires déclaraient **ne pas avoir de médecin de famille pour eux-mêmes** et 17 % affirmaient **ne pas en avoir pour leurs enfants**³⁹ (comparativement à un peu moins de 16 % dans l'ensemble de la population)⁴⁰.



En 2016, près du quart (23 %) des membres des FAC interrogés déclaraient avoir eu des **difficultés à accéder à des services de garde d'enfants** (ex. : qualité des services, distance à parcourir, coûts, liste d'attente, heures, etc.)⁴¹.



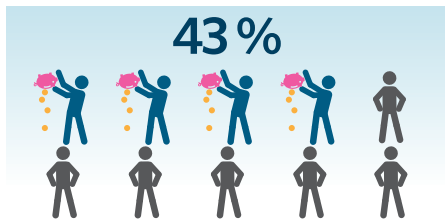
En 2013, les conjoints des FAC interrogés disaient recourir à **diverses solutions en ce qui a trait à la garde d'enfants**, notamment par l'entremise des centres civils de service de garde à l'enfance (26 %), de la parenté (16 %) ou des services de garde offerts par les Centres de ressources pour les familles des militaires (13 %)⁴².



Le « mode de vie militaire » entraîne parfois des répercussions sur le budget de la famille et l'avancement professionnel

Les études montrent que les réinstallations liées à la vie militaire peuvent avoir des **répercussions importantes sur les finances familiales** en raison de divers facteurs, notamment les changements apportés au coût de la vie, aux salaires (des membres des FAC ou de leur conjoint), aux emprunts hypothécaires ou aux loyers, aux taux d'imposition, et autres⁴³.

Les familles des militaires et des vétérans vivent également des **expériences d'emploi uniques** et sont confrontées à des défis particuliers sur le marché du travail. En raison de la forte mobilité associée au mode de vie des militaires, plusieurs conjoints des FAC ont du mal à se forger une carrière ou à cheminer sur le plan professionnel. D'autre part, certains vétérans traversent de longues périodes de transition vers la vie civile.

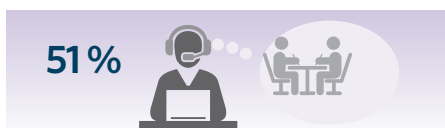


En 2017, 43 % des membres des FAC interrogés qui avaient été affectés à un nouvel emplacement géographique ainsi que 52 % des conjoints des FAC affirmaient que leur **situation financière s'était détériorée**, principalement en raison du changement du coût de la vie⁴⁴.

De nombreux **conjoints de militaires** interrogés en 2018 disaient avoir eu des difficultés à trouver un emploi **correspondant à leur expérience et à leur formation** et/ou à **conserver leur niveau d'ancienneté**⁴⁵.



Plus de la moitié d'entre eux (15 % en accord et 37 % fortement en accord) estimaient **qu'ils « avaient dû accepter un emploi pour lequel [ils] étaient surqualifiés** à la suite d'un déménagement imposé par la carrière militaire de leur conjoint »⁴⁶.



Parmi les répondants, plus de la moitié (51 %) des **conjoints** des FAC disaient **avoir fait certains compromis sur le plan professionnel** à cause des impératifs du service militaire de leur partenaire⁴⁷.

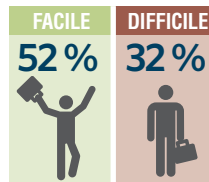


Même si les trois dixièmes (30 %) des conjoints des FAC interrogés disaient n'avoir subi aucune répercussion en emploi, un conjoint sur dix (11 %) affirmait être sans emploi ou subir des **« conséquences importantes » sur le plan professionnel** en raison des exigences du service militaire de leur partenaire⁴⁸.

Les vétérans de la Force régulière affirment que la **transition vers la vie civile est plus facile** lorsqu'ils trouvent un **emploi satisfaisant**, prennent soin de leur **santé mentale**, maintiennent leurs **relations familiales** et peuvent accéder à d'autres **réseaux de soutien social**⁴⁹.

Selon le programme Études sur la vie après le service militaire (EVASM), en 2016 :

Les vétérans étaient **plus nombreux à estimer plus facile** (52 %) **que difficile** (32 %) **leur transition vers la vie civile**^{50, 51}.



57 % des vétérans affirmaient que la transition vers la vie civile avait été facile pour leur **partenaire**, tandis que 28 % disaient avoir connu des difficultés.



60 % des vétérans déclaraient que la transition vers la vie civile avait été facile pour leurs **enfants**, contre 17 % rapportant plutôt des difficultés.



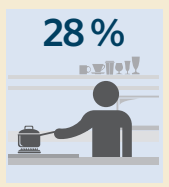
65 % des **vétérans** au Canada avaient un emploi⁵².



8 % des vétérans étaient **sans emploi** – soit un taux similaire à celui des Canadiens du même âge et du même sexe⁵³.



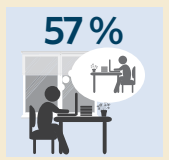
28 % des vétérans **ne faisaient pas partie de la population active**, comparativement à 20 % dans la population totale⁵⁴.



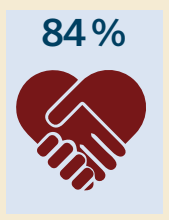
81 % des vétérans dont le **travail** constituait leur activité principale déclaraient être « satisfaits ou très satisfaits » de celui-ci⁵⁵.



57 % des vétérans interrogés estimaient avoir réussi à **transférer leurs compétences militaires à leur emploi civil**⁵⁶.



84 % des vétérans déclaraient bénéficier d'un **fort soutien social** et 96 % disaient **pouvoir compter sur certaines personnes en cas d'urgence**⁵⁷.



57 % des vétérans affirmaient éprouver un **fort sentiment d'appartenance communautaire**⁵⁸.



86 % des vétérans se disaient **satisfaits ou très satisfaits de leur vie** et 88 % étaient **satisfaits ou très satisfaits de leur famille**⁵⁹.



¹ Heidi Cramm et autres, « L'état actuel de la recherche sur les familles des militaires » dans *Transition*, Institut Vanier de la famille (19 janvier 2016). Lien : <https://bit.ly/2EPdZGr>

² *Ibidem*

³ Militaires ayant un conjoint ou une conjointe et/ou des personnes à charge.

⁴ Lynda Manser, *State of Military Families in Canada: Issues Facing Regular Force Members and Their Families*, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (août 2018). Lien : <https://bit.ly/2AsPmv4>

⁵ *Ibidem*

⁶ *Ibidem*

⁷ Par « enfants », on entend la fille, le fils, la belle-fille, le beau-fils ou l'enfant adoptif, tous étant âgés de moins de 18 ans (ou de plus de 18 ans s'ils demeurent considérés comme des personnes à charge).

⁸ Anciens Combattants Canada, *Statistiques d'anciens Combattants Canada - Faits et chiffres* (31 mars 2018). Lien : <https://bit.ly/2n13HHg>

⁹ Mary Beth MacLean et autres, « Research on Military/Veteran Families » dans *Direction de la recherche - Anciens Combattants Canada* (14 décembre 2015). Lien : <http://bit.ly/2kvXpPX>

¹⁰ Linda Van Til et autres, « Well-Being of Canadian Regular Force Veterans, Findings from LASS 2016 Survey » dans *Rapport technique de la Direction de la recherche, Anciens Combattants Canada* (23 juin 2017). Lien : <https://bit.ly/2zLWzXN>

¹¹ Manser, *State of Military Families in Canada*.

¹² Van Til et autres, 2017.

¹³ Cramm et autres, 2016.

¹⁴ Les données sont similaires à celles de l'enquête de 2013, selon lesquelles 81 % des conjoints des FAC interrogés déclaraient vivre dans des propriétés civiles leur appartenant, 4 % louaient des maisons civiles et 14 % vivaient sur une base militaire. Cf. Z. Wang et N. Aitken, « Impacts of Military Lifestyle on Military Families - Results from the Quality of Life Survey of Canadian Armed Forces Spouses » dans *Rapport technique du DGRAPM* (2016).

¹⁵ Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, « CAF Community Needs Assessment: 2016 Overall Results » dans *Prairie Research Associates* (août 2017). Lien : <https://bit.ly/2yzKW48>

¹⁶ Lynda Manser, *Relocation Experiences: The Experiences of Military Families with Relocations Due to Postings - Survey Results*, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (mai 2018). Lien : <https://bit.ly/2O1IG3t>

¹⁷ Manser, *State of Military Families in Canada*.

¹⁸ Cité dans Manser, *State of Military Families in Canada*.

¹⁹ Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, *The State of Canadian Military Families: Synthesis of Current Research* (août 2018). Lien : <https://bit.ly/2NVc4zr>

²⁰ *Ibidem*

²¹ *Ibidem*

²² Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, *The State of Canadian Military Families*

²³ *Ibidem*

²⁴ Donnée calculée à partir du nombre moyen de déménagements annuels relevés entre 2013 et 2018. Les données de cette source comprennent tous les déménagements, que les militaires aient des membres de la famille à leur charge ou qu'ils soient célibataires, sans personnes à charge.

²⁵ Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, « CAF Community Needs Assessment ».

²⁶ Lynda Manser, *Military Families Caring for Elderly Parents: The Experiences of Canadian Armed Forces Personnel and Families Who Are Caring for Elderly Parents - Survey Results*, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (juin 2018). Lien : <https://bit.ly/2JibZ8c>

²⁷ *Ibidem*

²⁸ Manser, *State of Military Families in Canada*.

²⁹ Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, « CAF Community Needs Assessment ».

³⁰ Les enfants des familles de militaires avaient auparavant accès à des écoles administrées par le ministère de la Défense nationale sur les bases militaires du pays. D'abord créées dans le sillage de la Deuxième Guerre mondiale pour les familles de militaires qui n'avaient pas accès à d'autres établissements d'enseignement, ces écoles dispensaient aux élèves une éducation adaptée à la réalité des militaires, souvent complétée par des enseignements sur les régions où leurs parents étaient susceptibles d'être déployés. Cf. Mishall Rehman, « DND School Board » dans *Canadian Military Family Magazine* (30 juillet 2015). Lien : <http://bit.ly/2ecaGfe>

³¹ Sanela Dursun et Kerry Sudom, « Impacts of Military Life on Families: Results from the Perstempo Survey of Canadian Forces Spouses » dans *Director General Military Personnel Research and Analysis, Chef du personnel militaire* (November 2009). Lien : <http://bit.ly/1pbjBgC>

³² Manser, *State of Military Families in Canada*.

³³ *Ibidem*

³⁴ Programme des services aux familles des militaires, « Compte rendu de la situation des services de garde dans les FC en 2013 » dans *Qualité de vie / Services aux familles des militaires* (2013). Lien : <https://bit.ly/2yGasoA>

³⁵ Manser, *State of Military Families in Canada*.

³⁶ Programme des services aux familles des militaires, 2013.

³⁷ Manser, *State of Military Families in Canada*.

³⁸ Wang et Aitken, 2015.

³⁹ Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, *The State of Canadian Military Families*.

⁴⁰ Statistique Canada, « Fournisseurs habituels de soins de santé, 2016 » dans *Feuilles d'information de la santé* (27 septembre 2017). Lien : <https://bit.ly/2JtGaJN>

⁴¹ Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, « CAF Community Needs Assessment ».

⁴² Programme des services aux familles des militaires, 2013.

⁴³ Manser, *Relocation Experiences*.

⁴⁴ Manser, *State of Military Families in Canada*.

⁴⁵ Manser, *Relocation Experiences*.

⁴⁶ *Ibidem*

⁴⁷ Dursun et Sudom, 2009.

⁴⁸ *Ibidem*

⁴⁹ Van Til et autres, 2017.

⁵⁰ 15 % d'entre eux disaient trouver la transition ni facile ni difficile.

⁵¹ Van Til et autres, 2017.

⁵² *Ibidem*

⁵³ *Ibidem*

⁵⁴ Anciens Combattants Canada, « Faits en bref concernant... L'embauche des Vétérans » dans *Exposé d'information* (dernière mise à jour au 23 novembre 2017). Lien : <https://bit.ly/2CPeLkP>

⁵⁵ Manser, *State of Military Families in Canada*.

⁵⁶ Van Til et autres, 2017.

⁵⁷ *Ibidem*

⁵⁸ *Ibidem*

⁵⁹ *Ibidem*

Les familles des militaires et des vétérans au Canada : ressources de l'Institut Vanier



Les conseillers et les conseillères en milieu scolaire travaillant auprès des familles des militaires et des vétérans

Ressource qui vise à accroître la littératie militaire chez les conseillers et les conseillères en milieu scolaire desservant les familles des militaires et des vétérans au Canada. Cette deuxième publication de la série *Travailler auprès* est une collaboration entre l'Institut Vanier de la famille, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie, Anciens Combattants Canada, les Services aux familles des militaires et divers intervenants membres du Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans.



Médecins de famille : travailler auprès des familles de militaires

Ressource de littératie militaire pour les médecins de famille et les professionnels du milieu médical qui travaillent auprès des familles des militaires et des vétérans au Canada. Première publication de la série *Travailler auprès*, cette ressource a été conçue par un groupe d'experts regroupant des militaires et des vétérans ainsi que divers intervenants en pratique civile, notamment l'Institut Vanier de la famille, des représentants du Collège des médecins de famille du Canada, des Services aux familles des militaires, du Groupe des services de santé de la Défense nationale, du ministère canadien des Anciens Combattants et de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans.



Recueil 1.0 - Les familles des militaires et des vétérans au Canada : collaborations et partenariats

Cet outil de référence brosse le portrait des organismes qui travaillent en partenariat et en collaboration dans le but de soutenir les familles des militaires et des vétérans au Canada. Produite en collaboration avec des membres du Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans, cette ressource a été créée dans le but de faire connaître les initiatives qui ont cours et de consolider la communauté de soutien qui existe parmi les organismes et les professionnels qui s'emploient à étudier, à servir et à soutenir les familles des militaires et des vétérans au Canada.

L'Institut Vanier de la famille est un organisme de bienfaisance national et indépendant, dont les activités visent à mieux comprendre la diversité et la complexité des familles, ainsi que la réalité de la vie de famille au Canada. L'Institut propose un vaste éventail de publications, d'initiatives de recherche, de présentations et d'interactions dans les médias sociaux afin de mieux comprendre comment les familles interagissent avec les forces socioéconomiques, contextuelles et culturelles, dans quelle mesure elles les influencent et comment elles réagissent à celles-ci.

Suivez-nous sur Twitter : [@InstitutVanier](#), [@VanierInstitute](#), [@WorkLifeVanier](#)

Cliquez « J'aime » sur Facebook : [Institut Vanier de la famille](#)

Mettez sur pied votre propre fonds pour l'héritage familial : dg@institutvanier.ca

Téléchargez un rapport ou une étude : www.institutvanier.ca

Consultez les articles de l'Institut Vanier : www.institutvanier.ca

Souscrivez à notre infolettre : www.institutvanier.ca

Faites un don : www.institutvanier.ca

Partagez vos idées, vos commentaires ou vos suggestions : dg@institutvanier.ca



The Vanier Institute of the Family
94 Centrepointe Drive
Ottawa, Ontario K2G 6B1
Canada

Tel.: 613-228-8500
info@vanierinstitute.ca
www.vanierinstitute.ca

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade Centrepointe
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
Canada

Tél. : 613-228-8500
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca